Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mars 2019 à Bourges

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 mai 1999

Le samedi 30 mars 2019, les membres de l'Assemblée générale de la Fédération Française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis au CREPS de Bourges, 48 avenue du Maréchal Juin 18000 Bourges, sur convocation écrite du président en date du 14 mars 2019, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque association présente ou représentée signe la feuille d'émargement en entrant en séance.

123 associations sont présentes ou représentées sur 1249 qui comptabilisent 12 193 voix sur 48 559 au total.

Ceci représente 9.85 % des associations et 25,11 % des voix.

A l'ouverture de l'assemblée, le président TRUFFAUT remercie l'ensemble des participants pour leur présence cette année, à la fois pour les travaux de la semaine fédérale qui a commencé le mercredi 27 mars, réunissant les principaux acteurs de la vie fédérale et à l'AG statutaire de ce samedi 30 mars.

Après ces quelques propos, le président TRUFFAUT ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire et donne la parole au secrétaire général, Joël RENAULT.

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG.

1. Présentation du PV de l'AG du 24 mars 2018 de Lille

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ce document fera l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'AG.

Une minute de silence est respectée à la mémoire de trois membres de la FFSA décédés en 2018.

- Christian RICHARD, cadre technique national
- Daniel SALOU, ancien membre du comité directeur entre 1988 et 2001 et vice-président FFSA 1988 et 1992
- Dr Francis GENSON, médecin de l'équipe de France (ski)

2. Rapport moral du président Marc TRUFFAUT :

Le président présente un bilan de l'année 2018. Il commence son intervention de façon humoristique et caustique, notamment sur la nouvelle gouvernance du sport, des emplois territoriaux du CPSF et sur la pérennisation de nos emplois pour un dispositif inclusif.

Il rappelle que cet engagement au développement durable :

- Donne l'accès au sport à 64 000 personnes en situation de handicap;

- Développe une vie associative avec 1500 clubs ;
- Organise 30 championnats de France;
- Organise quasiment 10 rencontres sportives chaque jour;
- Permet à tous de s'investir dans sa pratique avec, du loisir, des défis, le sport santé, du sport jeune, de la compétition, du haut niveau ;
- Permet d'organiser pour la première fois des Jeux européens INAS avec 600 sportifs de 23 pays différents et grâce à un investissement de tous, sans être déficitaire... (Nous devons être les seuls capable de faire cela à Paris);
- De faire briller des sportifs à l'international, avec 187 podiums, qui peut en dire autant?
- Cela permet également de partager nos valeurs avec d'autres, leur donnant ainsi l'envie de devenir des partenaires fidèles de la fédération comme Malakoff Médéric Humanis, la Société Générale, Idema et à la suite des jeux européens, Intermarché les mousquetaires...
- D'avoir un soutien de l'état à travers le ministère des sports et l'ex CNDS encore en augmentation cette année;
- De bénéficier de l'appui de cadres techniques passionnés sous la coordination de Marie Paule Fernez, notre
 DTN à qui, il adresse ses remerciements pour son action ;
- o De voir de bénévoles s'investir au sein du comité directeur, de commissions sportives, des pôles France...

Alors oui, l'essentiel, ce sont bien les sportifs, l'énergie, ce sont eux qui nous la donnent, comment, par respect pour eux, pouvons-nous en faire plus ?; comment communiquer sur ce sujet? L'essentiel, ce sont les sportifs, c'est la base de notre fédération !

3. Rapport d'activité fédérale par Joël RENAULT, secrétaire général :

Le secrétaire général présente un power point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2018.

4. Rapport de la commission médicale nationale par Catherine FAYOLLET, médecin fédéral national Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, le SMR des sportifs de haut niveau.

5. Message du Conseil national consultatif des sportifs :

A l'issue du conseil consultatif des sportifs qui s'est tenu le vendredi 29 mars, un message résumant le travail effectué par ses représentants, animé par Marc Truffaut, Henry Roig et Emilie Laissus, est lu devant l'assemblée par les représentants du CNC réuni la veille.

Les sportifs reçoivent une ovation de la part de l'assemblée en fin de lecture du texte résumant leur réunion. Chaque année, ce moment est chargé d'émotion. Il est incontestablement le moment fort de l'assemblée générale.

6. Rapport de gestion du comité directeur par le trésorier, Jean Claude WACH :

Jean Claude Wach présente les comptes de résultats de l'exercice 2018 ainsi que le bilan de l'année 2018 pour un montant de 5 085 958 €.

Il donne lecture de son rapport de gestion faisant apparaître un résultat positif de 31 336 €.

7. Présentation du budget prévisionnel 2019 :

Jean Claude Wach présente le budget prévisionnel d'un montant de 4 015 932 € pour l'exercice 2019.

8. Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry DENISE

Thierry Denise, commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice 2018 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et les vérifications auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

9. Présentation et vote des résolutions

Le secrétaire général procède au vote des résolutions. L'assemblée compte 123 associations présentes ou représentées, 49 votants totalisant 12 193 voix.

Première résolution

L'Assemblée générale approuve le PV de l'AG du 24 mars 2018 de Lille.

- 1 POUR, 11 958 voix, 100 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0 %
- 3 Abstention, 235 voix

Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le Secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

- 1 POUR, 11 958 voix, 100 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0 %
- 3 Abstention, 235 voix

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national.

- 1 POUR, 10962 voix, 99,04 %
- 2 CONTRE, 106 voix, 0,96 %
- 3 -Abstention, 1127 voix

Quatrième résolution

L'assemblée générale se prononce sur un choix entre 3 options sur les tarifs des licences annuelles, applicables pour la saison sportive 2020-2021.

- 1- Augmentation de 1€ pour le développement de2 projet : activité motrice et Sport adapté et Autisme
- 2. Augmentation de 3€, pour le développement de 3 projets : Activité motrice, Sport adapté et Autisme et Développement communication
- 3. Maintien du tarif

Résultat

- 1-POUR, 3 217 voix, 27,09 %
- 2 POUR, 8 422 voix, 70,92 %
- 3 POUR, 237 voix 2,00 %
- 4 Abstention, 317 voix

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le tarif des droits d'affiliation des associations saison 2020 / 2021

_	Moins de 16 licenciés	80 €
-	de 16 à 60 licenciés	120 €
-	de 61 à 100 licenciés	150 €
-	de 101 à 150 licenciés	190 €
-	de 151 à 200 licenciés	230 €
_	plus de 201 licenciés	270 €

NB : Cotisation à la FFSA pour membre associé 100€

- 1 POUR, 10 690 voix, 89,40 %
- 2 CONTRE, 1 268 voix, 10,60 %
- 3 Abstention, 235 voix

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du comité directeur et du rapport du commissaire aux comptes, approuve l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 5 085 958 € et le résultat de l'exercice qui se traduit par un excédent de 31 336 €.

Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2018 et donne quitus aux membres du comité directeur de leur gestion pour cet exercice.

- 1 POUR, 11 958 voix, 100,00 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0%
- 3 Abstention, 235 voix

Septième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter en report à nouveaux le résultat de 2018 soit 31 366 €.

- 1 POUR, 11 958 voix, 100 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0 %
- 3 -Abstention, 235 voix

Huitième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2019 d'un montant de 4 015 932 €.

- 1 POUR, 11 774 voix, 98,81 %
- 2 CONTRE, 142 voix, 1,19 %
- 3 Abstention, 277 voix

Neuvième résolution

L'Assemblée générale approuve la création du Comité Provincial Sport Adapté et Handisport de la Nouvelle Calédonie.

- 1 POUR, 11 161 voix, 96,32 %
- 2 CONTRE, 426 voix, 3,68 %
- 3 Abstention, 606 voix

Dixième résolution

L'assemblée générale adopte la modification du règlement intérieur.

- 1 POUR, 11 693 voix, 100,00 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0 %
- 3 Abstention, 500 voix

Onzième résolution

L'assemblée générale adopte le règlement financier.

- 1 POUR, 11 150 voix, 94,94 %
- 2 CONTRE, 594 voix, 5,06 %
- 3 Abstention, 449 voix

Douzième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

- 1 POUR 11 953 voix, 100,00 %
- 2 CONTRE, 0 voix, 0 %
- 3 Abstention, 240 voix

4. Interventions des invités

Après avoir remercié monsieur Thomas Bouquet, représentant de la Croix Rouge, de sa présence, il donne la parole à :

- Madame Nathalie Bonnefoy, maire adjoint déléguée aux sports de la ville de Bourges et vice-présidente de l'ANDES.
- Monsieur Jacques Astrou, membre du comité directeur de la Fédération Française de Basket Ball, chargé du handicap
- Monsieur Jacques Biringer, représentant la fédération des APAJH
- Monsieur Daniel Ricour, membre du conseil d'administration du CROS Centre-Val de Loire.

La prochaine assemblée générale se déroulera à Nantes le samedi 28 mars 2020 et sera précédée de la semaine fédérale.

Joël RENAULT Secrétaire Général

Pecuni

Marc TRUFFAUT Président